

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 29 (1921) |
| Heft: | 11 |
| Rubrik: | Nous demandons des timbres de franchise! |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assez grande quantité de médicaments. En outre, cet avion est muni d'une station de T. S. F. et il peut arriver en 10 minutes à une hauteur de 6500 pieds. L'avion possède 2 moteurs, mais peut continuer sa marche si l'un des deux ne fonctionne plus. L'extérieur de l'ambulance est imperméable et permet à l'avion de flotter sur la mer en cas de descente forcée. Une ouverture est aménagée sur le devant, qui sert de fourgon, et permet de sortir les brancards sous le siège du pilote. De côté, il y a des portes qui facilitent l'évacuation rapide de l'intérieur. Les malades ou blessés devant être étendus se trouvent placés au-dessus des sièges; le tout est pliant. La ventilation est électrique et peut fonctionner même quand l'aéroplane est à l'arrêt. Une circulation d'eau rend la température fraîche même sous les climats tropicaux; une toilette est alimentée par un réservoir contenant une quinzaine de «gallons» d'eau. Il y a en outre plusieurs réservoirs fournissant

l'eau potable et alimentant les différents lavabos.

Ce mode de transport sera des plus employé dans tous les pays où les routes sont rares, ainsi que dans ceux où les routes ont un trafic tel que le transport des blessés ne peut se faire que fort lentement.

L'idée de transporter les blessés du champ de bataille par les airs date de 1910. Elle fut près d'être réalisée en 1918 dans l'armée française sous l'impulsion donnée par le médecin-major Chassaing. En France, ce problème du transport des blessés par avion est très étudié, et l'on espère avoir des ambulances-avions dans les colonies où les transports sont souvent à peu près impossibles. On a dernièrement exposé, à Villacoublay, un biplan pouvant porter deux brancards ou quatre personnes assises ainsi qu'une infirmière, et muni d'une table d'opérations et de tout le matériel nécessaire.

(*Bulletin international* du 15 août 1921.)

Examens de l'Alliance suisse des gardes-malades

Les examens d'automne auront lieu à Berne, Zurich et Genève dans la semaine du 20 au 26 novembre. A Genève les examens sont fixés au 25 novembre à la Clinique du Dr Reverdin à Champel.

Tous les candidats recevront une convocation personnelle.

Nous demandons des timbres de franchise!

La collecte du printemps dernier et notre correspondance toujours plus considérable ont épuisé notre provision de timbres en franchise de port.

Nous serions reconnaissants aux comités de nos sections qui auraient peut-être une provision plus que suffisante de ces estampilles, de bien vouloir nous les adresser. D'avance tous nos remerciements.

**Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse,
9, rue des Cygnes, à Berne.**